Vers une société de la connaissance partagée

Quelles transformations et développements pour l'enseignement supérieur ?

Constat

1. Un besoin croissant de développement des connaissances

et de la formation face aux défis du 21 ème siècle : emplois, santé, développement durable, énergie, santé, environnement. Les moyens financiers et technologiques pour répondre à ces besoins existent du fait, notamment, de la révolution informationnelle.

2. Le pression accrue des logiques libérales

pour plier l'ensemble du système de formation, enseignement supérieur inlus, et de recherche aux exigences immédiates de la recherche du profit. Ces deux aspects entrent aujourd'hui dans une violente contradiction à l'échelon de tous les pays capitalistes développés.

Les moyens existants

La politique d'ouverture massive de l'enseigement supérieur mise en place à partir de 1983 est abandonnée. L'objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac n'a jamais été atteint.
L'augmentation du nombre de bacheliers a en outre été beaucoup due à une forte augmentation des bacheliers technologues et professionnels. Cela a notamment entrainé une diversification des publics accédant à l'enseignement supérieur. Depuis 1995, l'entrée dans l'enseignement supérieur, toutes filières confondues, stagne à 50%. Les effectifs étudiants se stabilisent à 2.250.000, malgré l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers ; cette stabilité masquant de très importantes inégalités suivant les disciplines avec, notamment une décroissance préoccupante dans les matières scientifiques.
Les gouvernements successifs, gauche comprise, ont amorcé une politique conforme aux exigences libérales, exprimées à Lisbonne : abandon d'une politique d'aménagement du territoire en matière d'enseignement supérieur au profit d'une politique d'universités à deux vitesses (les pôle d'excellence), spécialisation des établissements de formation initiale (université de technologie, lycées des métiers,...), inégalités renforcées entre régions riches et régions pauvres, abandon des diplômes nationaux, casse des conventions collectives, etc.

1. Les réformes

La réforme Licence Master Doctorat (LMD) devait placer l'étudiant au centre du dispositif de formation, renforcer la professionnalisation des cursus et s'inscrire dans le cadre de l'harmonisation des diplômes européens. Elle a renforcé, la recon-

PCF
Parti communiste français
Commission nationale
Enseignement Supérieur et Recherche

naissance des sorties à Bac +3 et à Bac +5. Ceci sans mener de réflexions sur les moyens à mettre en place pour amener plus d'étudiants à y réussir.
L'inscription des Bac+5 dans les conventions collectives reste une exigence. Par ailleurs, la coupure entre licence et Master a été maintenue, voire renforcée.
Alors que la professionnalisation devrait intervenir le plus tard possible, le LMD a accentué la coupure entre voie professionnelle et voie générale par l'établissement de choix d'orientations précoces.
La disparition des cursus nationaux renforce les inégalités entre universités et constitue un outil efficace de leur mise en concurrence.

2. Le paysage universitaire

Il y a blocage de la démocratisation, voire un retour sur l'ampleur de la massification accomplie. La discrimination sociale s'est aggravée et pas seulement dans les filières sélectives. En ce qui concerne le nombre d'étudiants, la France est en retard par rapport à beaucoup de pays développés.
La complexité des cursus, l'incertitude des débouchés, la longueur des études sans moyens d'accompagnement des étudiants constituent un facteur d'aggravation des inégalités sociales. L'origine sociale de l'étudiant est déterminante dans ses choix. Selon une étude ministérielle l'information sur les études (poursuites, débouchés) vient dans 75 % des cas de la famille pour les couches aisées ou moyennes. Cette proportion n'est que de 25 % pour les milieux défavorisés.

3. Les étudiants

Les inégalités sociales entre étudiants restent énormes.
Travailler pour payer ses études est une règle courante. C'est un facteur d'échec scolaire très important. Par ailleurs, le logement étudiant est loin de correspondre aux besoins en nombre et en qualité. Cette pénurie alimente un secteur privé du logement de plus en plus prospère. Les étudiants sont une des catégories les plus mal soignées.

Tourner le dos aux logiques libérales

1. Diversifier les formations

et assurer l'accès et la réussite du plus gand nombre : réussir le pari du nombre et de la qualité. Respecter la diversité des formations initiales, établir des passerelles entre les différents cursus, ne pas cloisonner les parcours professionnalisés et les parcours généraux.

2. Restaurer les parcours-type

dans un cadre de diplômes nationaux, reconnus sur l'ensemble du territoire, impliquant la mise en coopération des universités et non leur mise en concurrence. Reconnaissance de toutes les sorties dans les conventins collectives.

3. Mettre en place une véritable politique de formation

tout au long de la vie en partenariat avec les acteurs économiques, sans perte de rémunération pour le salarié, dans le cadre d'un projet sécurité d'emploi ou de formation.

4. Adopter le principe 1 doctorant = 1 financement.

Faire reconnaître la thèse comme expérience professionnelle.

5. Sortir les universités de la misère et de la crise financière.

Augmenter la dotation de 6700 euros à 10.000 euros par étudiant sur une législature.
6.Un véritable plan social étudiant à la mesure de besoins massifs et diversifiés : construction massive de logements avec des loyers accessibles et sur crédit de l'Etat, mise en place d'une allocation de formation pour tous modulée suivant la situation de chaque étudiant, gratuité des droits d'inscription, amélioration de la médecine étudiante.

7. Revaloriser le métier d'enseignant chercheur

par une politique de recrutements massifs à la hauteur des besoins. Revalorisation des salaires et des carrières.

8. Renforcer les liens enseignements supérieur-recherche

Pas d'université sans recherche. Allégement des services. Reconnaissance des tâches d'encadrement, d'administration et de diffusion des connaissances au même titre que les tâches d'enseignement.

+ infos => www.pcf.fr